
« PAR LA ROUTE OU PAR LA MONTAGNE, ON ARRIVE AU SOMMET ! »
Challenge de montagne Vélo Plein Air 2020

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Rimouski 18 août 2020 – La Maison Marie-Élisabeth, en collaboration avec Vélo Plein Air, tiendra son activité-bénéfice Challenge de montagne Vélo Plein Air le 12 septembre prochain dans les sentiers et sur les routes de la région, sous la présidence d'honneur de Desjardins.

Le comité organisateur a décidé de maintenir cette activité importante pour le calendrier des événements-bénéfices d'automne de la Maison Marie-Élisabeth. « Après plusieurs mois de confinement, les cyclistes seront heureux de sillonner les routes et les sentiers de la région. Nous observerons des règles très strictes de distanciation et bien entendu, nous nous réservons le droit d'en faire un événement 100 % virtuel si cela devenait nécessaire », d'affirmer la directrice de la Maison Marie-Élisabeth, Paule Côté.

DEUX PARCOURS

Le départ est prévu le 12 septembre à 8 h 30 à Rimouski, devant la boutique Vélo Plein Air (324, avenue de la Cathédrale). Par la suite, les participants pédaleront sur environ 50 km au gré des sentiers montagneux qui les mèneront à leur destination, le parc du Mont-Comi.

Également, devant le franc succès qu'a remporté le parcours sur route, débuté l'année passée en grande nouveauté, ce trajet sera maintenu cette année dans un souci **de rendre accessible le défi à celles et ceux qui préfèrent le vélo de route**. Ce parcours de près de 80 km emprunte différents rangs menant jusqu'au parc du Mont-Comi. Le départ et l'arrivée des deux groupes se font à la même place, et à la même heure.

PARTENAIRES

Cette année, deux présidents d'honneur se joignent à la cause, **Martin Desrosiers**, directeur général de la caisse Desjardins de Rimouski et **Pierre Côté**, directeur principal, Développement des affaires Marchés des entreprises chez Desjardins Entreprises - Bas-Saint-Laurent. « Venez relever le défi, on vous garantit que cette expérience restera gravée à jamais dans votre mémoire et votre cœur ! », de lancer Martin Desrosiers. La contribution de la caisse Desjardins pour cet événement s'élève à 3 500 \$.

D'autres commanditaires appuient la cause, année après année : « Pour notre 7^e Challenge, nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien de la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, de l'entreprise de Mont-Joli Yvan Perreault & Fils et du Centre bureautique de Rimouski, que nous remercions chaleureusement ! », indique Paule Côté.

OBJECTIF GLOBAL DE 100 000 \$

Il s'agit d'un défi unique pour les cyclistes qui, en plus de se surpasser, peuvent faire toute une différence au sein de leur communauté. En effet, le Challenge de montagne Vélo Plein Air a permis à la Maison Marie-Élisabeth de recueillir, en six ans d'existence, près de 96 000 \$. « Cette année, en marge des 10 ans de la Maison Marie-Élisabeth, nous sommes confiants de pouvoir dépasser la barre des 100 000 \$! L'objectif de participation est de plus de 50 inscriptions, et nous souhaitons pouvoir

recueillir au moins 20 000 \$ au profit de la Maison de soins palliatifs, pour permettre la continuité de sa mission », d'ajouter la directrice.

Pour information : www.maisonmarieelisabeth.ca. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 septembre :

<https://www.jedonneenligne.org/maisonmarieelisabeth/CMVPA>

À propos de la Maison Marie-Élisabeth : Depuis maintenant 10 ans, la Maison Marie-Élisabeth accueille et offre gratuitement des soins palliatifs aux personnes en phase terminale. Elle a pour mission de les accompagner dans la dignité et de les soulager de leurs douleurs physiques et morales en leur offrant, ainsi qu'à leurs proches, l'ambiance chaleureuse et réconfortante d'une maison familiale. La Maison Marie-Élisabeth doit recueillir 900 000 \$ annuellement afin de perpétuer sa mission. Les personnes désireuses de soutenir la Maison dans sa mission peuvent faire un don en ligne en visitant : www.maisonmarieelisabeth.ca ou en téléphonant au 418-722-8449.